

Et qu'est-ce qu'il en coûterait de réduire de 50 p. cent les émissions au Canada ? Cela dépendrait naturellement, jusqu'à un certain point, du scénario retenu. Mais, selon nos estimations les plus sûres portant sur une réduction de 50 p. cent des émissions de dioxyde sulfurique dans l'est du Canada, un investissement initial d'un peu plus de 3 milliards de dollars s'imposerait, ce qui entraînerait des coûts d'exploitation et d'amortissement d'environ 1 milliard de dollars par année, soit de quelque 41 \$ par habitant. Par comparaison, l'Office d'évaluation technologique du Congrès a calculé qu'une réduction de 50 p. cent dans l'est des États-Unis coûterait de 2,25 à 4,75 milliards de dollars par année, soit de 9 à 20 \$ par habitant. Étant donné que ces coûts seraient répartis sur un certain nombre d'années, je ne peux voir comment nous pourrions ne pas conclure qu'ils sont non seulement nécessaires, mais tout à fait raisonnables. La solution de rechange serait de jouer à la roulette russe sur le plan économique en ce qui concerne l'avenir des lacs, des cours d'eau et des forêts sensibles à l'acidification.

Je sais que le Minnesota a été l'un des premiers États à réclamer des recherches et des mesures touchant les pluies acides. Je voudrais ici souligner cet important rôle de pionnier. Je sais que certaines des premières recherches sur les pluies acides ont été faites dans votre État par le Laboratoire de l'EPA, à Duluth, et que d'importantes activités de collecte et d'interprétation des données sont actuellement menées par l'Agence de lutte contre la pollution du Minnesota. Le rapport qui vient d'être publié nous donne à réfléchir. Je sais que vous avez proposé une législation d'État visant la seule chose qui compte, à savoir la réduction des émissions de polluants qui causent les pluies acides. Je sais que la collaboration du Minnesota et de l'Ontario dans ce domaine prend actuellement de l'envergure. Cette coordination des activités de recherche et cet échange d'informations sont très importants dans un domaine en pleine évolution ; il faut les encourager.

Au Canada, nous avons nous aussi pris certaines mesures en pionniers. Je sais que la chose vous intéresse, parce que peut-être le cinquième des pluies acides du Minnesota provient de mon pays. Nous avons modifié notre Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique pour donner incontestablement au gouvernement fédéral le pouvoir de contrôler la pollution transfrontière. Ainsi, la raffinerie de l'Inco a reçu l'ordre de réduire ses émissions à 1 950 tonnes par jour, et l'Ontario Hydro prévoit que ses émissions de SO<sub>2</sub>/NO<sub>x</sub> auront été réduites de 43 p. cent d'ici 1990. Nous travaillons actuellement à un plan de réduction unilatérale de 25 p. cent des émissions de dioxyde de soufre dans l'est du Canada et restons fidèles à notre engagement de doubler ce pourcentage lorsque les États-Unis se montreront disposés à agir de concert avec nous. Nous espérons que la chose se produira bientôt.

Il ne faut certes pas voir dans le débat sur les pluies acides un événement isolé ou une anomalie. Ce débat s'inscrit plutôt dans un processus d'évolution sociale permanente qui nous pousse graduellement à abandonner les vieilles habitudes rassurantes et nous incite à faire des efforts tâtonnants pour survivre dans un nouveau contexte. Il va de pair avec le sens de la responsabilité que nous avons acquis dans le domaine environnemental, responsabilité qu'acceptent et appuient les populations de nos deux pays.

Enfin, il éprouve notre sens de l'équité. Il n'y a pas d'équité lorsque certains coûts de production ne sont pas internalisés et que, négligemment, on laisse à d'autres le soin de les assumer ; il y a alors distorsion des forces du marché. Je suis convaincu que ce n'est pas la façon dont nous voulons agir l'un envers l'autre.

Pour ces raisons, je suis persuadé que nous réglerons la question des pluies acides sur ce continent. Et je sais que l'État du Minnesota est fort bien placé pour exiger telle initiative.